



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

métallurgie

Question écrite n° 104968

Texte de la question

M. François Grosdidier appelle l'attention de Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la situation de la métallurgie française. Les États Généraux de l'industrie ont confirmé un constat sans équivoque : depuis 2000 l'industrie a perdu plus de 900 000 emplois directs ou indirects. 16 % de la valeur ajoutée française provient de l'industrie, contre 30 % en Allemagne. Notre industrie n'est pas assez innovante et investit trop peu. Une réelle dynamique et une forte volonté collective ont émergé, rappelant l'impérieuse nécessité de redonner une véritable ambition industrielle à notre pays. Le 4 mars 2010, à Marignane, le Président de la République a annoncé un plan d'actions avec un objectif ambitieux : augmenter la production industrielle d'au moins 25 % d'ici à 2015. Pour l'indispensable industrie, un secteur fondamental, la métallurgie, doit être au coeur de notre politique industrielle. Cette filière amont est en effet "clef de succès" pour des secteurs capitaux tels que les transports (automobile, ferroviaire, aéronautique...), la production d'énergie, la construction navale, l'armement, le bâtiment. Elle est indispensable pour dynamiser ces mêmes filières et leur permettre une transition vers un développement durable ; pour préserver nos compétences, notre savoir-faire ; pour renforcer la recherche, les innovations sans oublier la formation. Comment pourrions-nous imaginer développer : la voiture de demain, les avions de demain, les centrales de demain, sans une métallurgie nationale forte et durable ! Dans le cadre des États Généraux, des suggestions ont été apportées pour ce secteur avec des lignes directrices de proposition, comme par exemples : la valorisation des 4 millions de tonnes de ferrailles que nous exportons chaque année et que nous réimportons sous forme de produits finis, ou encore, en favorisant l'investissement pour améliorer le niveau technique des installations nationales les plus performantes. Suite aux États Généraux, force est de constater l'inexistence de la métallurgie en tant que telle dans le cadre des comités d'orientation stratégique filière Or, la métallurgie a besoin de défis clairement identifiés. Notre Pays a des atouts dans ce domaine, avec des gisements de matières premières métalliques dont il faut encourager le recyclage, avec des centres de recherche industriels maintenus sur son territoire, mais également une recherche publique reconnue. Malgré ces avantages, la situation de la recherche et de la formation est préoccupante, comme l'indique le rapport récent de l'Académie des sciences et de l'Académie des technologies : « la métallurgie avancée est un atout, son absence pourrait être un obstacle majeur au développement industriel ». Par ailleurs, les partenariats stratégiques public/privé sont très peu présents pour son développement, contrairement à ce qui existe dans les pays voisins de l'Union européenne. Face à cette situation, l'insuffisance de stratégie métallurgique nationale handicape déjà et pourrait handicaper plus lourdement demain notre économie. Il lui demande quelles mesures elle compte prendre pour développer ces atouts et reconfigurer la métallurgie française, de manière conforme à sa vocation et à sa véritable place en Europe.

Données clés

Auteur : [M. François Grosdidier](#)

Circonscription : Moselle (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 104968

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et industrie

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 12 avril 2011, page 3530

Question retirée le : 4 octobre 2011 (Fin de mandat)